

Bruxelles, mardi 18 avril 2006

Lancement officiel de la procédure d'adjudication pour la liaison ferroviaire du Liefkenshoek à Anvers

Dans quelques jours, Infrabel, gestionnaire belge d'infrastructure ferroviaire lancera la procédure d'adjudication pour le financement et la construction de la liaison ferroviaire du Liefkenshoek. Une étape importante pour ce projet essentiel autant au port d'Anvers que pour l'économie belge. Le tunnel, en améliorant l'accessibilité au port d'Anvers, permettra en effet d'asseoir la position stratégique acquise par la Belgique dans les secteurs du transport et de la logistique. La procédure d'adjudication devrait s'achever avant l'été 2007 pour un début des travaux fin 2007 et une mise en service en 2012.

Appel aux candidats

Etape importante dans le dossier de la liaison ferroviaire du Liefkenshoek, Infrabel lance cette semaine la procédure d'adjudication pour le financement et la construction de ce lien ferroviaire permettant de relier entre-elles les deux rives du port d'Anvers. Ce projet, capital pour le port d'Anvers autant que pour le gestionnaire belge d'infrastructure ferroviaire, fera en effet l'objet d'un partenariat public privé en vue d'une réalisation dans les meilleurs délais.

La procédure lancée cette semaine consiste en la publication au Moniteur belge et au Journal Officiel des Communautés Européennes, d'un appel à candidatures. Les candidats potentiels ont jusqu'au 15 juin pour manifester leur intérêt et demander les informations relatives au dossier. Le dépôt effectif des candidatures prévu pour le 15 juillet, débouchera sur une sélection qualitative et le dépôt d'offres provisoires (le 15 novembre).

Suivront une phase de négociation, l'introduction des offres définitives, la sélection finale pour une signature de la convention de promotion avant l'été 2007. Le début des travaux est prévu au deuxième trimestre 2007 pour une mise en service en 2012.

Un financement original

Afin d'obtenir la réalisation de la liaison ferroviaire du Liefkenshoek, le comité de concertation a décidé d'opter pour un Partenariat Public Privé (PPP). Le design, la construction, le financement et la maintenance de l'ouvrage seront confiés à un partenaire privé (formule DBFM). L'infrastructure sera ensuite mise à disposition d'Infrabel pendant 35 à 38 ans, contre le paiement par Infrabel d'une redevance annuelle. Après cette période, Infrabel obtient la jouissance et la propriété entière et ne paie plus de redevance.

Pour préserver la compétitivité du port d'Anvers, il n'est pas prévu d'instaurer une contribution pour les utilisateurs de la liaison ferroviaire du Liefkenshoek. Le montant global du projet est de 684 millions, dont 49 millions à charge d'Infrabel pour la réalisation de l'infrastructure ferroviaire et 635 millions dans le cadre du PPP. La Région flamande contribue financièrement au projet pour un montant de 107 millions permettant de faire face aux coûts de financement.

Un nouveau souffle pour le port d'Anvers et Infrabel

La liaison ferroviaire du Liefkenshoek est un projet essentiel pour le port d'Anvers. Les études réalisées à cet égard estiment en effet qu'entre 2000 et 2020, le trafic du port va doubler, la majeure partie de cette croissance étant assurée par le trafic des conteneurs. Face à la saturation du trafic routier et aux limites des voies navigables, le ferroviaire représente l'alternative la plus solide pour absorber la croissance du port. On estime ainsi que d'ici à 2020, la part du rail au port d'Anvers passera de 8 à 15%.

Une croissance rendue possible par divers projets, dont la liaison ferroviaire du Liefkenshoek. Cette dernière permettra en effet de rejoindre directement la gare de formation d'Anvers Nord depuis le Deurganckdock, dédié au trafic de conteneurs. Ce qui permettra à ce trafic d'éviter l'actuel tunnel sous l'Escaut (Tunnel Kennedy) mais surtout le tronçon Anvers/Berchem - Anvers Schijnpoort, véritable goulot du réseau anversois. Ainsi, le trafic de et vers le Deurganckdock sera sensiblement amélioré, mais aussi celui de et vers la rive droite de l'Escaut. La liaison ferroviaire du Liefkenshoek va donner un nouveau souffle au port d'Anvers !

Le port d'Anvers, une priorité pour Infrabel

Un nouveau souffle qui bénéficiera également à Infrabel qui verra le potentiel - et donc l'attractivité - de son réseau considérablement amélioré. Dans cette optique, le gestionnaire belge d'infrastructure ferroviaire multiplie d'ailleurs les investissements dans et autour du port.

Après l'inauguration des nouvelles infrastructures du Deurganckdock en 2005, Infrabel travaille aussi à la construction de la courbe de Gand qui permettra de relier directement la rive gauche du port d'Anvers à Zeebruges (et au nord de la France). Cette infrastructure, qui représente un investissement de 5 millions, sera mise en service en 2008. Les projets 'Vertakking Schijn' et 'Vertakking Krijgsbaan' (83 et 82 millions) permettront, en 2011, d'augmenter de 30% la capacité d'accès au port d'Anvers. Enfin, alors que le deuxième accès au port d'Anvers reste une priorité pour le plan d'investissement 2008-2012, Infrabel a fait des propositions (investissement de 39,93 millions) en vue d'une réouverture partielle à moyen terme du Rhin d'Acier.

** Infrabel est la société anonyme de droit public responsable de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des licences et des droits de passage aux opérateurs belges et étrangers. La structure particulière de l'actionariat d'Infrabel garantit sa totale indépendance. Infrabel a été créée au 1er janvier 2005 après la scission des Chemins de fer belges et fait partie du groupe SNCB. L'entreprise emploie actuellement quelque 14 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard d'euros (2005).*